

Lieu d'enfouissement technique – Phase 2

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE

DÉTAILS TECHNIQUES	
Date	2 février 2026
Heure	9 h
Lieu	SADC de Maskinongé 871, boulevard Saint-Laurent Ouest Suite 100 Louiseville
Présences	Organisme : • SADC de Maskinongé • Pierre Cloutier, directeur général • CCIMM de Maskinongé • Serge Noël, directeur général Énercycle : • Stéphane Comtois, directeur général • Stéphane Gauthier, directeur adjoint des opérations et maintenance • Sylvie Gamache, conseillère aux communications
Objectif de la rencontre	Présenter le projet de la 2 ^e phase du lieu d'enfouissement technique (LET) et recueillir les préoccupations et les enjeux
Ordre du jour	• Présentation • Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Énercycle) • Le projet • Étude d'impact sur l'environnement • Démarche de cohabitation • Échange

Titre de la rencontre

Lieu d'enfouissement technique - Phase 2

Présentation du projet	QUESTION / INTERVENTION	RÉPONSE
1	Quelles sont les municipalités de l'extérieur de la Mauricie qui achemine des déchets au lieu d'enfouissement technique (FILET) d'Énercycle ?	La Tuque, les MRC de Bécancour, Nicolet et Yamaska et la MRC de L'Islet.
2	Depuis combien de temps les déchets de la MRC de L'Islet sont acheminés au FILET d'Énercycle et pourquoi ?	Depuis 2007. De 2005 à 2009, l'entrée en vigueur du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR) imposa alors de nouvelles normes environnementales et les lieux d'enfouissement sanitaires devaient soit investir pour devenir des lieux d'enfouissement techniques ou fermer. Certaines régions, dont celle de Montmagny-L'Islet, ont conclu des ententes avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Énercycle) pour la disposition de leurs matières résiduelles.
3	Avez-vous des projets pour réutiliser le lieu d'enfouissement sanitaire qui n'est plus exploité ?	Non.
4	Est-ce que l'étude portant sur le potentiel archéologique ciblait des éléments particuliers ?	L'étude réalisée conclut que le potentiel archéologique est faible. Aucune intervention ultérieure n'est recommandée.
5	Est-ce que les Municipalités recevront cette présentation ?	L'équipe d'Énercycle est disponible pour rencontrer les Municipalités de la MRC et leur présenter le projet.

ACTIONS DE SUIVI ET AUTRES SUJETS

1.	Quels sont les incitatifs pouvant soutenir les entreprises souhaitant implanter de meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles ?	En collaboration avec Environnement Mauricie et des organismes du milieu dont la SADC, Énercycle a offert un programme d'accompagnement aux ICI de la région pouvant intégrer la collecte des matières organiques dans la phase actuelle. Énercycle déploie actuellement un projet pilote avec quelques ICI générant de plus grandes quantités de matière organique. Le Gouvernement prévoit l'obligation de récupérer les matières recyclables des institutions et commerces au cours des prochaines années. C'est Éco Entreprise Québec, l'organisme de gestion désigné qui en a la responsabilité.
2.	Est-ce que vous appuyez des démarches avec des organismes du milieu ?	Oui, par exemple, Énercycle est un partenaire des Délices d'automne et soutien des activités du milieu dans des activités du milieu visant les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles.